Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en consultation publique l'inventaire de ses sites naturels géologiques

La Direction générale de l'environnement (DGE) met en consultation publique l'inventaire cantonal des géotopes. Recensant 103 sites naturels remarquables qui témoignent de l'histoire géologique et de l'évolution des paysages, cet inventaire scientifique permet au Canton de mieux connaître, protéger et valoriser ce patrimoine. Grottes, parois rocheuses, reliefs ou encore formes façonnées par les glaciers ou l'eau témoignent de l'histoire du territoire vaudois et de sa transformation au fil des millions d'années. La consultation publique est ouverte jusqu'au 10 décembre.

Un géotope est un site présentant un intérêt particulier pour la connaissance de l'histoire géologique et de l'évolution des paysages. Il peut s'agir, par exemple, d'une formation rocheuse, d'un relief, d'une grotte ou d'un site lié à l'action de l'eau. Ces témoins de l'histoire de la Terre constituent une part du patrimoine naturel et paysager du Canton.

Élaboré en collaboration avec un groupe d'experts de l'Université de Lausanne, du Natureum (Museum cantonal des sciences naturelles) et de l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA), l'inventaire cantonal recense 103 objets, dont une majorité se situe dans le Jura et les Préalpes. Il concerne 124 des 300 communes vaudoises. Présenté sous la forme de cartes et de fiches richement illustrées, il décrit notamment les particularités et la vulnérabilité de chaque objet, ainsi que les mesures de protection qui lui sont associées.

Mieux connaître pour mieux protéger et valoriser

La réalisation de cet inventaire découle de l'art. 20 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). Elle répond à plusieurs objectifs : mieux connaître et comprendre la géodiversité (diversité de la nature non vivante) cantonale qui comprend notamment les reliefs, les formations géologiques, les sols, les minéraux et les fossiles ; préserver ce patrimoine face aux éventuelles menaces ; sauvegarder ces objets pour l'enseignement et la recherche en géosciences ; et enfin contribuer à la mise en valeur du territoire, notamment à travers le géotourisme pour partir à la découverte de l'histoire de la Terre.

Au-delà de sa dimension scientifique, l’inventaire permet de poser un autre regard sur les paysages vaudois. Derrière une falaise, au fond d’une grotte, au bord d’un cours d’eau ou au détour d’un sentier se trouvent les traces d’une histoire qui se compte en millions d’années. Les géotopes permettent ainsi de mieux comprendre comment se sont formés les reliefs et les paysages du canton, mais aussi les transformations qui continuent de les façonner.

A travers cet inventaire, le Canton entend ainsi mieux faire connaître ce patrimoine et contribuer à sa préservation et à sa valorisation. La consultation publique constitue une étape importante dans la procédure d’adoption de l’inventaire.

A l’issue de cette procédure d’adoption, le Canton de Vaud deviendra le premier canton romand à se doter d’un inventaire officiel de son géopatrimoine.

La consultation publique est ouverte jusqu’au 10 décembre. L’ensemble des documents, ainsi que le formulaire pour les retours sont disponibles en ligne sur www.vd.ch/geologie.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 10 novembre 2026

DJES, Pascal Blunier, chef de la division géologie, sols, déchets et eaux souterraines, Direction générale de l’environnement, 021 316 43 45
DJES, David Giorgis, géologue, Direction générale de l’environnement, 021 316 24 82

Page géotopes et patrimoine